Le, 5 Mai 1967

Société Anonyme ANDRE CITROEN

Capital 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

Orons de reproduction reserves

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Nº 110 - D

DS 19 a (DY - DL)

BREAK 19a (DLF)

ID 19 b (DV)

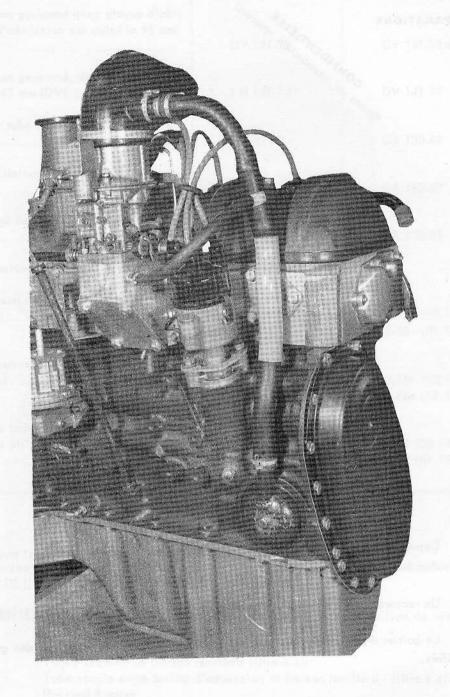
MOTEUR

Recyclage des gaz du carter-moteur

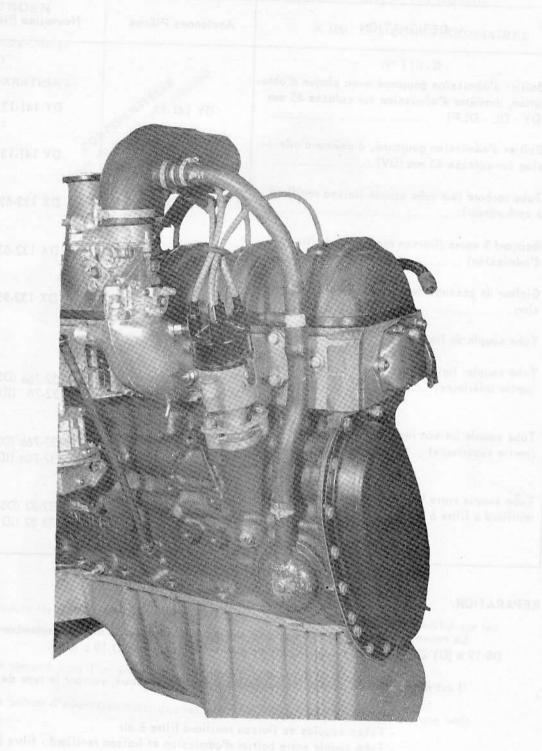
Depuis Mai 1967, le système de recyclage des gaz de carter moteur est modifié sur les véhicules ci-dessus.

Un raccord muni d'un gicleur calibré a été ajouté sur le boîtier d'admission.

Le boîtier d'admission ainsi que les tuyaux du système de recyclage des gaz sont modifiés.



Moteur DS 19a - Recyclage des gaz de carter-moteur



PIECES DETACHEES.

DESIGNATION	Anciennes Pièces	Nouvelles Pièces
Boîtier d'admission goujonné avec plaque d'obtu- ration, diamètre d'admission sur culasse 45 mm (DY - DL - DLF)	DY 141-13	DY 141-13a
Boîtier d'admission goujonné, diamètre d'admission sur culasse 43 mm (DV)	3 N 141-13	DV 141-13
Tube raccord (sur tube souple liaison reniflard à carburateur)	N 132-69	DX 132-69
Raccord 3 voies (liaison reniflard à boîtier d'admission)		DX 132-67
Gicleur de passage des gaz dans boîtier d'admission		DX 132-95
Tube souple de liaison reniflard à filtre à air	DY 132-76	
Tube souple liaison reniflard à filtre à air (partie inférieure)	*	DY 132-76a (DS 19 a) DV 132-76 (ID 19 b)
Tube souple liaison reniflard à filtre à air (partie supérieure)		DY 132-76b (DS 19 a) DV 132-76a (ID 19 b)
Tube souple entre boîtier d'admission et liaison reniflard à filtre à air		DY 132-82 (DS 19 a) DV 132-82 (ID 19 b)

REPARATION.

Le nouveau montage peut être adapté sur les véhicules sortis depuis Septembre 1965 pour les DS 19 a (DY-DL), Break 19 a (DLF) et Septembre 1966 pour les ID 19 b (DV).

Il est nécessaire de monter les nouvelles pièces ci-dessous, suivant le type de véhicule :

- Boîtier d'admission
- Tubes souples de liaison reniflard filtre à air
- Tube souple entre boîtier d'admission et liaison reniflard filtre à air
- Raccord 3 voies
- Tube raccord
- Gicleur de passage des gaz.